**BULLETIN D’INSCRIPTION au « Vide-livres-jeux et jouets « du samedi 9 juin 2018.**

**NOM**

**Prénom**

**Adresse**

**Téléphone**

**Adresse mail**

**N° CNI**

**Date délivrance**

**Préfecture**

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur du **Vide-livres-jeux et jouets**

Signature
Lu et Approuvé

**Règlement intérieur**

**Article 1 :**

Le samedi 9 juin 2018 de 8 h à 17H00, l’Espace Culturel de la Marquise et l’associationMédi@gout organisent, dans le cadre *«des 10 ans de La Marquise»*, un vide-livres/jeux/jouets, au parc de la Marquise à BRASSAC.

Ce vide-livres/jeux/jouets sera ouvert aux particuliers uniquement pour la vente d’objets d’occasion (livres, bd, jeux et jouets…).

Les organisateurs se réservent le droit de refuser une inscription sans en avoir à motiver leur décision.

**Article 2 :**

*L’emplacement est gratuit pour 3 mètres linéaire (+1€ par mètre linéaire).*

**Article 3:**

Les inscriptions ne seront prises en compte qu’après réception du dossier complet composé des documents suivants :

*Bulletin d’inscription signé + copie recto-verso de la carte nationale d’identité + paiement correspondant à la réservation, par chèque à l’ordre de l’Association Mediagout.*

Aucune réservation ne sera enregistrée par téléphone.

Le bulletin d’inscription devra être envoyé avant le 20 mai 2018 à :

Association Mediagout - Espace Culturel de la Marquise - Place Saint Blaise 81260 BRASSAC.

**Article 4 :**

L’installation se fera le samedi 9 juin 2018 à partir de 10h jusqu’à 11h sur l’emplacement affecté par l’Association Mediagout ; L’exposant inscrit ne pourra céder son emplacement à un tiers sans l’accord des organisateurs.

En cas d’absence, les droits d’inscription seront conservés par l’Association Mediagout.

Les véhicules des exposants ne pourront être garés dans l’enceinte de la manifestation.

**Article 5:**

Aucun remboursement ne sera accordé en cas d’intempéries et les organisateurs se réservent le droit d’annuler la manifestation.

**Article 6 :**

Les objets exposés et vendus demeurent sous la responsabilité des vendeurs qui s’engagent à respecter la législation en vigueur en matière de sécurité et de conformité des biens.

Tout litige entre vendeur et acheteur ne relève pas de la responsabilité des organisateurs qui ne pourront en aucun cas être tenus responsables.

**Article 7 :**

Toute personne qui ne se soumettrait pas au présent règlement ne sera plus autorisée à exposer et aucun remboursement ne pourra être réclamé.

La décision appartient aux organisateurs et ne pourra en aucun cas être contestée.

Le comité organisateur, l’Association Médiagout.

**Renseignements :**

Association Mediagout
Espace Culturel La Marquise

Place Saint Blaise

81260 BRASSAC

05 63 72 49 37

Contact par mail : ecmbrassac@orange.fr

N° emplacement :